



Aux usagers de la ligne Express 3

Crolles, le 9 décembre 2014

N/Réf : DFG/DC/PD/2014-1853

S/C Direction Générale /

Objet : Modification ligne Express 3

Affaire suivie par Pascal Duhayon

Madame, Monsieur,

Vous avez fait part de votre inquiétude suite à l'annonce du Conseil général de l'Isère de modifier, à compter du 1^{er} janvier 2015, l'offre de service de l'Express3. Je viens également d'être informé de ces changements opérés sans concertation et pour le moins dans la précipitation.

A cet égard, je vous invite à participer au comité de ligne organisé par le Conseil général de l'Isère, **le lundi 15 décembre 2014 de 12h30 à 14h :**

**Salle de conférence des archives départementales
2 Rue Auguste Prudhomme
38000 Grenoble**

Vous pourrez ainsi vous exprimer sur les changements apportés à cette desserte.

Dans l'attente, et afin de ne pas pénaliser les élèves du Grésivaudan, j'ai demandé à mes services d'organiser dès le 5 janvier 2015, une solution pour permettre aux élèves du Grésivaudan de rejoindre le collège et le lycée de Villard Bonnot aux heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements.

Dans les jours qui viennent, une note d'information sera communiquée dans les cars et au sein des établissements scolaires, pour vous permettre d'identifier les services qui seront mis en place à compter du 5 janvier prochain.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la Communauté de
communes du Pays du Grésivaudan,

Francis GIMBERT

